

Commune de
Mesnard la Barotière

JANVIER 2021



**COMMUNE
& ASSOCIATIONS**



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE		VIE ASSOCIATIVE	
Le mot du Maire	P 3	Les manifestations connues du 1 ^{er} semestre 2021	P 13
Le nouveau conseil municipal	P 4	PAROLES AUX ASSOCIATIONS	
Le maire et les adjoints	P 4	L'Amicale Cycliste et Marche Mesnardaise	P 14
Le conseil municipal des enfants	P 5	L'ADMR	P 14
Etat civil 2020	P 6	Le Comité des Fêtes	P 15
Urbanisme 2020	P 6	Le Foyer des Jeunes	P 15
Informations pratiques	P 7	L'école St Charles et l'OGEC	P 16-à -18
La liste électorale	P 7	🚩 L'école St Charles	P 16 - 17
Ils ont choisi Mesnard-la-Barotière	P 7	🚩 L'Ogec	P 18
VIE INTERCOMMUNALE		Familles Rurales	P 19 à 21
Informations Communauté de Communes	P 8 à 10	🚩 Le transport scolaire	P 19
🚩 Le Transport solidaire	P 8	🚩 Le restaurant scolaire	P 19
🚩 Les élus de l'intercommunalité	P 9	🚩 Les p'tites Fripouilles	P 20
🚩 La Mobilité	P 9	🚩 Activ Ados	P 21
🚩 L'Habitat	P 10	L'UNC	P 21
🚩 Le Tourisme	P 10	Mesnard des Chants	P 21
Le Comité de Jumelage	P 11	Les Blés d'Or	P 22
Des Nouvelles des « Hirondelles »	P 12	Soi'n ô Naturel	P 22
La correspondante Ouest-France	P 13	LES TRAVAUX EN 2020	P 23
		LES EVENEMENTS DE 2020	

MAIRIE

1 rue de la Mairie- 85500 Mesnard-la-Barotière

Tél : 02.51.66.02.74 – fax : 02.51.66.14.52

Email : mairie@mesnardlabarotiere.fr - Site internet : www.mesnard-la-barotiere.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie.MesnardLaBarotiere>

Mesnardaises, Mesnardais,



2020 ! Quelle année !

Les premiers mois nous ont informés de l'existence d'une épidémie qui frappait la Chine. Puis, au fil du temps, nous avons assisté à la propagation du virus sur l'ensemble de la planète jusqu'à ce que l'improbable arrive : le confinement généralisé de l'ensemble de la population au sein de notre pays pour quelques semaines. Nous avons ensuite vécu un été partagé entre la peur du virus et l'envie d'évasion, de liberté pour nos vacances estivales. Le coronavirus est revenu à l'automne plus fort qu'auparavant en nous incitant à la prudence.

Il nous est essentiel aujourd'hui de vivre masqués en respectant les gestes barrières préconisés. Cela fait partie de notre quotidien. Je vous invite à poursuivre nos efforts pour apprendre à vivre en présence de la Covid-19 et espérons-le à l'éradiquer.

2020, c'est aussi l'année du renouvellement de l'équipe municipale.

La nouvelle équipe et moi-même tenions à vous remercier pour l'ensemble de vos suffrages et vos encouragements lors des élections du 15 mars dernier et donc de la confiance accordée pour les six prochaines années. Ensemble, nous déployons notre énergie pour élaborer et mettre en place des actions inscrites dans notre programme en poursuivant celles proposées par l'équipe municipale sortante. Ainsi, le terrain multisport a pu être installé en collaboration avec les utilisateurs et le voisinage ; l'aménagement de la tranche du lotissement « les pruneaux 6 » est en cours avec son cheminement piétonnier la reliant au centre bourg. Enfin, la voie douce reliant la Gautrie aux Chaumes est opérationnelle.

Du côté de notre base de loisirs de la Tricherie, la rénovation des sanitaires existants fut achevée pour la saison estivale. Sur la plage, des travaux sont en cours pour la création de sanitaires, ce qui devrait améliorer le confort de nos plagistes pour la saison prochaine. Côté sport, nous avons eu la chance d'accueillir le premier week-end d'octobre, la finale du championnat de France de triathlon ainsi que la finale de la coupe de France de duathlon et triathlon.

Pour 2021, un travail, en relation avec les associations, a débuté afin de rénover et de redistribuer certains bâtiments communaux pour mieux répondre aux besoins de leurs utilisateurs.

Nous accorderons également une importance particulière à l'amélioration de la circulation, qu'elle soit véhiculée ou piétonne, dans notre centre bourg. Nous poursuivrons également le développement du site de la Tricherie et continuerons à y accueillir des manifestations sportives et culturelles. Nous avons également le souhait de répertorier l'ensemble des chemins et sentiers pour élaborer des boucles locales. Nous espérons que ces actions permettront de nous inscrire dans le bien-être et le dynamisme de notre commune.

Au nom de la municipalité et du personnel communal, je vous fait part de tous nos vœux pour cette nouvelle année, des vœux de santé naturellement, de joies en famille et entre amis et que l'année nouvelle soit plus belle. Que 2021 soit une année plus légère et qu'elle permette à quelques-uns de nos rêves de se réaliser.

BONNE ANNEE 2021

Votre maire
Landry Rondeau

VIE COMMUNALE

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars 2020, les électeurs de Mesnard la Barotière ont élu **15 conseillers municipaux** pour 6 ans. Suite à la crise sanitaire, l'élection du Maire et des adjoints a eu lieu seulement le 25 mai 2020.



Landry RONDEAU, Maire de Mesnard la Barotière
6^{ème} Vice-président de la Communauté de communes du Pays des Herbiers

LES ADJOINTS



Alexandra BEAUNÉ
1^{ère} adjointe – conseillère communautaire



Sylvain ROBERT
2^{ème} adjoint



Magali TEILLIER
3^{ème} adjointe



Yannick VITALI
4^{ème} adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Guillaume POTIER DE COURCY
délégué à l'environnement et à l'aménagement du territoire



Simon FICHET



Fanny GUEZENNEC



François LIBAUD



Mary MORISSET



Elise OUVARD



Laurence PASQUIER



Armelle PLANCHOT



Pierre PLUCHON



Dominique POUPET

LES 10 ELUS POUR 2020-2021

Le 9 octobre 2020, 26 élèves de la classe de CM1 de l'école Saint-Charles de Mesnard la Barotière se sont réunis à la mairie pour élire 4 conseillers enfants.

Les 4 conseillers enfants, élèves en CM1, élus le 9 octobre 2020, viennent rejoindre les 6 conseillers enfants du CM2 qui avaient été élus l'an dernier en tant que CM1.

En effet, à cause de la crise sanitaire, le conseil municipal des enfants n'a pas pu réaliser les projets retenus. Il a donc été décidé de garder les élus de CM1 qui sont élèves en CM2 cette année.



De gauche à droite :

rang 1: **Elsa CATROUX, Louna RONDEAU, Yann BELLOTTO**

rang 2 : **Charline JAUZELON, Mathys GUERIN, Raphaël SIMONET**

rang 3: **Armelle PLANCHOT : conseillère municipale, Evan SOULARD, Soline POUPET, Margot PLUCHON**

rang 4: **Landry RONDEAU : Maire, Alexandra BEAUNE : 1^{ère} adjointe, Elise OUVRARD : conseillère municipale .**

Teddy HAMON- CME est absent sur la photo

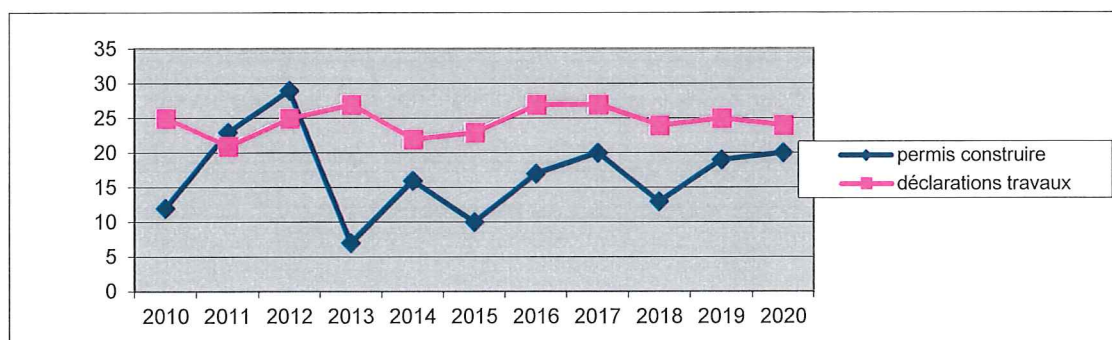
URBANISME

Nombre de permis de construire déposés au 26/11/2020 : 20

Nombre de déclarations préalables déposées au 26/11/2020 : 24

Pour tous renseignements et formulaires : www.service-public.fr

Permis de construire et déclarations de travaux déposés entre 2010 et 2020



LE CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)



**LES CONSEILS GRATUITS
D'UN ARCHITECTE
POUR VOTRE PROJET ?**

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE **ADAPTER**
AGRANDIR **SURELEVER**
REHABILITER **DIVISER**

Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
en savoir + : www.caue85.com

Instagram, Facebook, Twitter icons

Lien pour les rendez-vous : <https://www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes/>

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

Le 14 décembre 2019 *

Nylla BOUTET

Le 29 février

Maloya DROUAIRE JOUBERT

Le 29 février

Océane VINCENDEAU

Le 1^{er} mars

Louise BROCHOIRE

Le 5 mars

DOUTEAU Ewen

Le 24 mars

Lydhélia NALLAMOÛTOU A-POI

Le 26 mai

Inès THIBAudeau

Le 27 juin

Lise JOBARD

Le 28 juillet

Thaïs COUTANT

3 août

Julia LOIZEAU

Le 12 août

Paul PÉAUD BINCTIN

Le 2 septembre

Léa BONNEAU

Le 8 septembre

Lemmy LOIZEAU

Le 10 septembre

Clément GATINEAU

Le 11 septembre

Thomas POYET BARATON

Le 18 octobre

Jonas CONTRERAS

Le 14 novembre

Axel SOULARD



*Naissance 2019 ne figurant pas sur le dernier bulletin annuel

Nombre total naissances au 26 novembre 2020 : 16

MARIAGES

Mariage dans la commune :

20 juin

JEANNIERE Baptiste et COUTURIER Dorine



DECES

Décès enregistrés dans la commune :

2 juin

Phoua VANG née HEU

30 juillet

Philippe THOUZEAU

26 août

Jean JACQUES



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la Mairie

Du lundi au samedi matin de 9h 00 à 12h 00 (fermée l'après midi)
+ le vendredi après-midi de 14h 00 à 17h 30
Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois
Tél : 02.51.66.02.74 email : mairie@mesnardlabarotiere.fr

Des permanences élus ont lieu généralement le 1^{er} samedi du mois. Vous pouvez en prendre connaissance sur le bulletin mensuel. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un élu en dehors de ces dates en appelant la mairie ou par email.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EGLISE SAINT CHRISTOPHE

Rue de la Vieille Eglise

Tous les jours de 9h à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le MERCREDI de 17h à 19h

Inscriptions gratuites, réservation de livres et renseignements :
02.51.67.01.71 - www.bibliothequesdupaysdesherbiers.net

Depuis le 2 septembre 2020, la bibliothèque est ouverte seulement le mercredi hors période confinement

LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions

Depuis le 1^{er} janvier 2019, en règle générale, les inscriptions sont désormais possibles toute l'année. Pour être acceptée, la demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, apporter une preuve de la nationalité.

Cependant les années de scrutin électoral, (normalement, en 2021 auront lieu les élections départementales et régionales) **les demandes seront déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant un scrutin**. Pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e), CTRL- CLIC sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les jeunes atteignant l'âge électoral seront inscrits d'office dans le REU (répertoire électoral unique) par L'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans.

Une nouvelle carte électorale :



Tous les nouveaux électeurs inscrits dans le REU recevront donc une nouvelle carte électorale.

ILS ONT CHOISI MESNARD LA BAROTIERE

Jessica RETAILLEAU a repris le salon de coiffure « BIGOUDI'S PUB »

15 Grand'rue – 85500 MESNARD LA BAROTIERE

Tél : 02.51.66.00.46

<https://m.facebook.com/thebigoudispub/> - ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi

Marie ARNOULT a ouvert son salon de tatouage « CHIMER'INK »

2 Place de l'Eglise – 85500 MESNARD LA BAROTIERE

Tel : 09.62.54.21.34

Site : <https://www.chimerink-tattoo85.fr/contact/#consulter>

POUR TROUVER UN PROFESSIONNEL non répertorié ci-dessus, allez sur

<https://entreprises.paysdesherbiers.fr/> .

Cliquez sur recherche avancée, saisissez le nom de la commune et choisissez une activité professionnelle. Ou passez par le site de la commune de Mesnard www.mesnard-la-barotiere et allez dans la rubrique « ANNUAIRE DE CONTACTS »

VIE INTERCOMMUNALE

INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Service bénévole intercommunal géré par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers), le transport solidaire consiste à mettre en relation des personnes âgées de 60 ans et plus qui n'ont pas de moyen de transport, avec des bénévoles de tous âges qui sont généralement de jeunes retraités, pour les emmener vers des déplacements divers, visites amis, courses, consultations, etc...

Les chauffeurs sont indemnisés par la personne transportée pour un montant de 50 centimes du km avec l'application d'un forfait de 4€ jusqu'à 8 km.

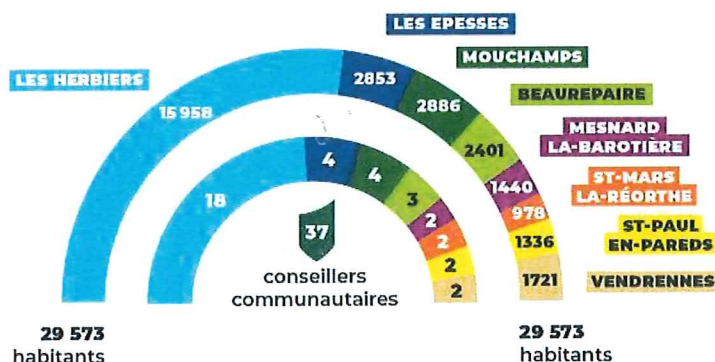
Tous les chauffeurs volontaires sont les bienvenus. Pour tous renseignements, inscription ou faire appel au service, contact auprès de la mairie au 02.51.66.02.74 ou auprès du CIAS, Les Herbiers au 02.51.66.82.27.

INTERCOMMUNALITE : VOS ELUS POUR 2020-2026

En mars dernier, en même temps que le conseil municipal de Mesnard la Barotière, vous avez élu vos représentants au conseil intercommunal.

Découvrez les nouveaux visages de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et le fonctionnement de cet échelon, parfois méconnu, et pourtant acteur incontournable de votre quotidien.

Comme toutes les communes de France désormais, Mesnard la Barotière est membre d'une intercommunalité, à savoir la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Mesnard la Barotière a ainsi confié à l'intercommunalité le pilotage de dossiers spécifiques, et souvent techniques. Il s'agit par exemple des déchets, de l'économie, de l'assainissement, de l'urbanisme ou de l'informatique. L'enjeu est de conduire des politiques cohérentes à l'échelle du bassin intercommunal, de gagner en efficacité et de faire des économies d'échelle.



Les décisions sont votées au sein d'un conseil communautaire composé de 37 délégués, tous conseillers municipaux. Ainsi, la composition du conseil communautaire est renouvelée tous les 6 ans, lors des élections municipales et intercommunales. Au sein du conseil communautaire, chaque commune est représentée par 2 à 18 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est proportionnel à la population de la commune, sans pour autant qu'une seule commune ne détienne la majorité absolue.

VERBATIM

« Chaque commune a voix au sein du conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes. »

Un fonctionnement collégial

Lors de la 1^{ère} réunion du conseil communautaire ont été élus le Président de la Communauté de communes ainsi que les vice-présidents. Ils forment le bureau communautaire, instance de décision, d'examen et d'arbitrage des projets de la communauté. Il prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.

Cinq commissions de travail sont également à l'œuvre pour préparer et soumettre des projets au bureau et au conseil communautaire. Elles traitent chacune d'un domaine propre : développement durable, économie, famille, culture ... Toutes les communes y sont représentées par des conseillers municipaux.

La composition des commissions intercommunales est consultable sur :

www.paysdesherbiers.fr/listes/les-commissions

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Véronique BESSE, Présidente du Pays des Herbiers, Maire des Herbiers

Bénédicte GARDIN, 1^{ère} vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge de la famille et de la jeunesse- Maire de Saint-Paul-en-Pareds

Roselyne PHLIPART, 2^e vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge du développement durable et de l'agriculture. - Maire de Vendrennes

Jean-Louis LAUNAY, 3^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'environnement. - Maire des Epesses

Patrick MANDIN, 4^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de la culture. - Maire de Mouchamps

Franck GAUTHIER, 5^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge du développement numérique et du très haut débit. - Maire de Beaurepaire

Landry RONDEAU, 6^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'habitat, de l'urbanisme et du tourisme. - Maire de Mesnard-la-Barotière

Patrice BERTRAND, 7^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des grands équipements. - Maire de Saint-Mars-la-Réorthe

Christophe HOGARD, 8^e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des finances et de l'administration générale. - 1^{er} adjoint de la Ville des Herbiers



MOBILITE : LE PAYS DES HERBIERS PASSE A LA VITESSE SUPERIEURE

Le Pays des Herbiers va se doter à l'été 2021 d'un schéma directeur des mobilités, un outil opérationnel pour développer la pratique du vélo et de la marche sur nos 8 communes.

Fin 2019, le Pays des Herbiers a été lauréat du programme « **Vélo et territoires** » de l'**ADEME** (Agence de la Transition Ecologique). « *Cette convention nous permet de mobiliser des cofinancements pouvant aller jusqu'à 70% d'accompagnement de certains projets, ce qui est évidemment très intéressant* », explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Le Pays des Herbiers a ainsi pu se donner les moyens humains et techniques d'engager un travail structuré autour des déplacements : en recrutant **Sophie Feyry** au poste d'une chargée de mission **Mobilités douces et actives** (pour une durée de 3 ans) ; en réalisant un **schéma directeur des mobilités**, qui doit permettre de planifier – d'ici l'été 2021 – le développement du réseau cyclable et de services liés au vélo, de la marche à pied... Le cabinet VIZEA a été sélectionné pour accompagner les élus dans ce travail.

« Nous avons un an pour planifier ensemble le développement du réseau cyclable sur le Pays des Herbiers, lever les freins, à la fois techniques et psychologiques, et proposer de nouveaux services liés au vélo. Nous avons commandé au cabinet une étude avant tout pragmatique, qui va concerner en priorité des déplacements du quotidien. »

Des pistes cyclables sécurisées !

Sans attendre, la Communauté de communes a engagé des actions de terrain pour favoriser les mobilités douces*. Marquage gratuit de vélos, subvention à l'acquisition de vélos électriques, sensibilisation des entreprises et évidemment réalisation de pistes cyclables encourageant notamment à la pratique du vélo.

« Nous avons inauguré en octobre un premier itinéraire cyclable reliant Beaurepaire au parc Ekho des Herbiers. L'objectif, à terme, est de relier nos 7 communes à la ville des Herbiers par des itinéraires cyclables sécurisés », souligne Roselyne Phlipart, vice-présidente du Pays des Herbiers en charge du développement durable.

* La **mobilité douce** constitue toute forme de déplacement non motorisé : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette ...

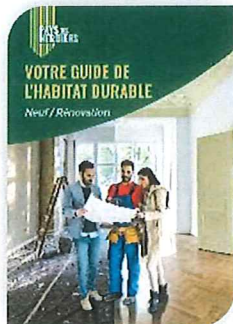
POUR ALLER PLUS LOIN : 60% des actifs résident et travaillent sur le territoire., 80% d'entre eux utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail ; plus d'un habitant sur 2 vit à moins de 20 minutes à vélo du centre-ville des Herbiers ; 99% des habitants vivent à moins de 20 minutes à vélo d'un centre-ville / centre-bourg.

L'HABITAT

Des travaux chez vous ? La Communauté de communes est à vos côtés !

Construire ou rénover sa maison, changer son chauffage ou améliorer son logement pour ses vieux jours ... La Communauté de communes est à vos côtés à chaque étape de votre projet habitat.

L'achat, la construction ou la rénovation de sa maison est le projet de toute une vie. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'action des communes et de l'intercommunalité est complémentaire. Il revient aux communes l'aménagement et la commercialisation des terrains ; et à l'intercommunalité, la valorisation et l'amélioration du bâti.



Parce que l'habitat est une priorité du Pays des Herbiers, les élus confortent les subventions, pour accompagner tant les propriétaires actuels que les futurs acquéreurs dans la valorisation de leur maison.

Quels travaux sont subventionnés ?

- ✚ ventilation, isolation, changement du système de chauffage ;
- ✚ rénovation de la façade (peinture, couverture) ;
- ✚ changement des menuiseries ;
- ✚ travaux d'adaptation/autonomie (douche à l'italienne, rehausse WC...)
- ✚ rénovation générale du logement.

Demandez conseil à la Communauté de Communes

Avant d'engager vos travaux, venez rencontrer un conseiller à la Communauté de communes. Vous bénéficierez ainsi d'un avis neutre sur votre projet, d'un accompagnement dans le montage de votre dossier et dans la recherche de subventionnements.

Le détail des subventions est consultable sur notre site Internet www.paysdesherbiers.fr rubrique habitat et dans notre Guide de l'habitat disponible en ligne et en mairie.

POUR TOUS VOS TRAVAUX HABITAT
Conseils et prise de rendez-vous auprès du service
habitat de la Communauté de communes du Pays des
Herbiers au 02 51 91 87 06

LE TOURISME

Le Pays des Herbiers se dévoile tout l'été

L'été, l'Office du Tourisme du Pays des Herbiers propose de nombreuses animations, ouvertes aux touristes mais également aux habitants du Pays des Herbiers. Au programme, des découvertes authentiques valorisant les atouts naturels et l'identité de notre beau Pays des Herbiers.

Au programme :

- ✚ **Les lundis : Nuits de Coria** aux Herbiers.
A la tombée de la nuit, découvrez des artistes exceptionnels aux univers variés : cirque, danse, chant...
- ✚ **Les mardis en fin d'après-midi** : visite commentée du centre-ville des Herbiers
En compagnie de passionnés locaux, découvrez le patrimoine et l'histoire des Herbiers.
- ✚ **Les mercredis**
en après-midi : chaussez vos baskets et participez aux *balades nature* proposées au Mont des Alouettes, aux Herbiers, mais également au Bois des Jarries à Saint-Mars-la-Réorthe.
en soirée : visite commentée de la commune de Mouchamps, labellisée Petite Cité de Caractère.
- ✚ **Les jeudis**
en matinée : randonnées pédestres à la découverte des panoramas du Pays des Herbiers.
en après-midi : visites commentées de ferme, avec des dégustations à la clé !

Toutes les idées sorties sont à retrouver dans le **Guide de l'été** diffusé chaque mois de juin.

Renseignements auprès de l'office du tourisme du Pays des Herbiers : 02.44.40.20.20 / www.ot-lesherbiers.fr



A vos agendas : Dimanche 15 août 2021 : 3^e édition du Marché de producteurs locaux « Saveurs d'Été » dans les jardins de Coria aux Herbiers

Demandez le guide !

Au Pays des Herbiers, pas le temps de s'ennuyer. Les 8 communes regorgent de bonnes adresses ! Pour les découvrir, n'hésitez pas à vous procurer nos brochures :

- ✚ **le Guide des restaurants** qui recense une cinquantaine d'établissements classés par type de restauration : gastronomique, traditionnelle, pizzeria, brasserie, ... De quoi se régaler tout au long de l'année.
- ✚ **le Guide du Géocaching** à se procurer d'urgence pour partir, muni de votre smartphone, à la recherche de « trésors » dissimulés dans des « caches » ! Amusez-vous, seul ou en famille, et découvrez les merveilles des communes du Pays des Herbiers.



Retrouvez tous nos guides sur : <https://www.paysdesherbiers.fr/guides-et-brochures-2/> .
Ces guides sont également disponibles à l'office de tourisme.

LE COMITE DE JUMELAGE

Notre site : www.jumelage-paysdesherbiers.fr
Contact Présidente : Mme Gauthier au 06 81 90 42 35

LE COMITE DE JUMELAGE AU RALENTI

Comme toutes les autres années, 2020 a commencé par l'Assemblée Générale qui s'est déroulée fin janvier. Elle a été suivie par le traditionnel bal musette, le premier dimanche de mars.

Entre temps, le 22 février, quelques amateurs de rugby ont pu se rendre à **Cardiff** (déplacement organisé par nos amis de Newtown) pour le match du Tournoi des 6 Nations « Galles-France ».



L'événement musical du mois d'avril devait réunir l'orchestre symphonique de l'école de Musique des Herbiers et les groupes musicaux de Newtown.

Depuis plus d'un an, ce projet se préparait avec de nombreux échanges entre M. Yviquel, directeur de l'école de musique, et les responsables gallois. L'étude et la mise en place des morceaux de musique conjointement choisis, l'organisation générale, tout était prêt.



Mais voilà, l'apparition de la Covid 19 nous a obligés à tout annuler : le concert bien sûr mais aussi, la visite des Espagnols en Mai, le « Food and drink » à Newtown en Septembre ainsi que la venue des Allemands en Octobre.

Le contact n'a pas été perdu pour autant, puisque, avec internet, nous avons eu quelques « visio-échanges » avec les trois villes.

Pendant le confinement, **les cours de langues** se sont poursuivis par internet, grâce aux efforts des professeurs et des élèves. Début octobre les cours ont pu reprendre grâce à la mise à disposition par la municipalité, des salles.

Nous restons optimistes, puisque dans le cadre « grandir en famille » mis en place par la Communauté de Communes, nous proposons un atelier cuisine le 22 décembre à St Paul en Pareds, sur le thème « gâteaux de Noël », bien entendu si la situation sanitaire le permet !

Nous avons commencé à prévoir l'année 2021 en programmant l'Assemblée Générale le 29 janvier, probablement salle du Pontreau aux Herbiers.

Une visite de nos amis allemands est prévue ainsi qu'une rencontre avec le nouveau bureau de Coria, les dates restant à définir.

Nous avons également le projet de visioconférences avec chaque ville jumelée durant le premier semestre ; cette idée est à l'étude et nous communiquerons en temps utile.

Le Comité de jumelage est ouvert à toutes et tous, vous êtes les bienvenus.

La vie a repris son cours tranquillement à l'EHPAD **Les Hirondelles**. Les résidents apprécient les moments de rencontre avec leurs proches. Ils apprécient également recevoir les bénévoles pour les temps de jeux, de chants, d'ateliers divers mais aussi pour les temps de discussion et de partage. L'équipe des Hirondelles se mobilise chaque jour pour que les résidents vivent au mieux cette période compliquée.

Par ce petit article, nous en profitons pour vous rappeler combien les gestes barrières sont importants et nous permettent de limiter l'apparition du virus au sein de l'EHPAD. Merci aux familles pour leur compréhension et leur soutien, ensemble protégeons nos aînés !

Les petits moments de bonheur, d'entraide, d'écoute, de sympathie, de convivialité restent présents malgré tout et ça, c'est le plus important !

Photos prises pendant le confinement

Atelier gym avec les résidents



M. Bonneau Francis en « skype » avec sa famille



L'équipe de l'EHPAD « les Hirondelles »

Mme Catherine DRAPEAU est la nouvelle correspondante OUEST FRANCE pour notre commune.

Si vous souhaitez annoncer des évènements, mettre en valeur des lieux, des personnes de la commune, de parler de notre commune, de la rendre vivante et d'informer les mesnardais et mesnardaises sur ce qui s'y passe, vous pouvez la contacter au 06.24.61.40.13



« VIE ASSOCIATIVE »

LES MANIFESTATIONS CONNUES DE JANVIER A JUIN 2021

En raison de la crise sanitaire, certaines associations ne peuvent pas donner de dates précises concernant leurs manifestations ou leurs assemblées générales. **Les dates ci-dessous sont données sous réserve.**

Date	Fête ou Manifestation	Lieu	Organisation
Janvier			
En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux du 17 janvier est annulée. Elle sera remplacée par un clip vidéo à visionner sur le site internet et sur le compte facebook de la commune			
24	Assemblée générale	Salle polyvalente	Amicale Cycliste Mesnardaise
Mars			
Courant mars	Assemblée générale	Salle polyvalente	Club « les Blés d'Or »
Mai			
2	Randonnées du Lac	Salle poly + Tricherie	Amicale Cycliste Mesnardaise
Juin			
12	Tournoi de sixte	Stade + salle sport	USMV Football
13	Salon bien être	Salle du camping la Tricherie	Association so'n o naturel
20	Fête de l'Ecole Saint Charles	Pré Vieille Eglise	O.G.E.C
26	13 ^{ème} Ekiden Vendée en 2021	Lac de la Tricherie	ABV les Herbiers + Comité des Fêtes

Toutes ces informations sont consultables
Sur le site internet de la commune :

www.mesnard-la-barotiere.fr

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

(ARTICLES FOURNIS PAR LES ASSOCIATIONS)



AMICALE CYCLISTE ET MARCHE MESNARDAISE

L'amicale compte 96 adhérents (73 marcheurs et 23 cyclos)

Toutes les randonnées se font à allure réduite et sont donc accessibles à tous. Il n'est pas question de performance mais uniquement de détente en toute décontraction. Les non-adhérents intéressés peuvent nous rejoindre quand ils le souhaitent.

- ✚ Randos Cyclos : les mercredi et dimanche
- ✚ Randos Marche : les mardi, jeudi et dimanche
- ✚ Randos VAE : les mercredi et dimanche : (Vélo d'assistance Electrique)



L'équipe « d'entretien »

Départ : parking du terrain de sports

Les parcours sont affichés sur le tableau extérieur de la salle de sport.

Cette année, en raison des mesures sanitaires liées au COVID 19, les sorties et manifestations prévues en 2020 ont été annulées (pique-nique à La Chevrolière, rando du lac, week-end à Amboise)



Marche du jeudi matin 8 octobre

L'ACM s'est retrouvée :

- ✚ le 16 Février marche des bottereaux
- ✚ le 7 octobre sortie fin de saison vélo à l'Herbergement
11 participants

Pour tous renseignements :

- ✚ co Présidents : Jacques Blanchard jmc.blanchard@orange.fr
- ✚ Luc Pasquier pasquiercharmille@orange.fr

- ✚ Responsables :
- ✚ Marche : Dominique Boudaud dominique.boudaud0285@orange.fr
- ✚ Cyclo : René Gaborit rene-gaborit@orange.fr



Prochaine « rando du lac de la Tricherie »
Dimanche 2 Mai 2021

ADMR – MESNARD LA BAROTIERE - BEAUREPAIRE - VENDRENNES

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation d'handicap.

Les services à domicile sont les suivants : Aides et accompagnement des personnes âgées et des enfants en situation d'handicap, ménage, repassage, courses et repas, sorties et loisirs, suite à une hospitalisation, garde d'enfants à domicile, aide à la toilette, soutien à l'occasion d'un changement familial, téléassistance, garde de jour et de nuit.;



En cas de besoin ou de renseignements, l'ADMR propose une permanence à la maison des associations, 11 rue de la Vieille Eglise, 85500 Mesnard la Barotière. L'accueil a lieu tous les mardis des semaines paires de 9h30 à 11h30

Tél : 02.51.67.20.77 – Email : paysdesherbiers@admr85.org – site : www.admr85.org

LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Mesnard la Barotière a pour but d'organiser des fêtes et manifestations sur la commune.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de toutes les manifestations sur l'année 2019 ainsi que les participants qui grâce à leur présence nous ont permis de passer de bons moments dans la convivialité.

Le comité des fêtes est composé de 10 membres, présidé par Cédric Gaborieau.



2020 a été pour nous une année « blanche », mais nous reviendrons en 2021 plus motivés que jamais.

Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser les manifestations et nouvelles animations sont donc les bienvenues. Pour celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas et à rejoindre une équipe dynamique, nous vous rappelons que les portes sont grandes ouvertes.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du comité.

Nous rappelons également que le comité des fêtes met gracieusement à disposition l'ensemble de son matériel (tables, bancs, barnum...) pour les associations à but non lucratif de Mesnard la Barotière.

Ce matériel est également proposé à la location pour les festivités publiques ou familiales mesnardaises ou non.

Pour toute réservation, merci de contacter le **07 71 05 47 97**. Facebook : Comité des fêtes mesnardais

TARIFS	Prix	Quantité disponible
Table de 1,5 m et bancs	2,00 €	12
Table de 2m et bancs	3,00 €	18
Table de 3 m et bancs	4,00 €	20
Stand bleu (la travée de 4x4)	20,00 €	6
Chapiteau 3 x 6	40,00 €	4
Chapiteau 4 x 8	60,00 €	2
Chapiteau 6 x12 avec remorque	100,00 €	1
Friteuse électrique 2 bacs mono	30,00 €	1
Friteuse électrique 1 bac mono	15,00 €	2
Plancha (sans le gaz)	10,00 €	2
Percolateur	10,00 €	1
Plaque électrique	2,00 €	1
Thermos 9 litres	2,00 €	1
Bar sur ganivelles	2,00 €	16
Ganivelles	1,00 €	40
Néon	3,00 €	10
Podium (la plaque de 1,40m²)	3,00 €	36
Sono portative	40,00€	1
Mange debout	8,00	16
Supplément manutention	30,00	1

LE FOYER DES JEUNES



Le Foyer des Jeunes est géré par groupe composé d'adultes et d'adolescents avec **une co-présidence adultes/ados : Samy LIEGE/Stève SOULARD et Alyson MICHENAUD/Laura SAVINAUD.**

L'âge d'entrée au foyer des jeunes est de 13 ans.

Des actions sont organisées tout au long de l'année afin de récolter des fonds et ainsi pouvoir réaliser une activité ou une sortie.



Quoi de neuf à l'école privée Saint Charles?

Cette nouvelle année est une belle occasion pour vous souhaiter au nom de tous les enfants, de toute l'équipe pédagogique, de l'OGEC (Organisme de gestion) et du comité de parents, **tous nos meilleurs vœux**. C'est aussi l'occasion de vous donner quelques nouvelles de notre école.

Après une année scolaire 2019/2020 particulière :

- ⬇ Deux mois de confinement
- ⬇ Ecole à distance
- ⬇ Papa et maman qui deviennent maître ou maîtresse
- ⬇ Retour à l'école en demi-groupe et un jour sur deux
- ⬇ Mise en place des gestes barrières
- ⬇ Annulation de la kermesse et du voyage scolaire....

Nous accueillons depuis la rentrée 195 élèves et près de 140 familles. Les élèves sont répartis en 8 classes et encadrés par une équipe d'enseignants attachée à mettre les élèves au cœur des apprentissages, aider ceux en difficulté et maintenir l'écoute et le dialogue avec les familles.

Un thème d'année à explorer : « Les contes »

Pour susciter l'envie d'apprendre, nous avons choisi comme fil rouge pour cette année scolaire, **le thème des contes**. Tous les enfants vont découvrir l'univers des contes traditionnels mais aussi celui des contes moyenâgeux, des contes de Noël ou encore des contes étrangers.



Arts visuels autour des contes
Classe de GS - Valérie



Masque des « 3 petits cochons »
Classe de PS/MS - Claudine



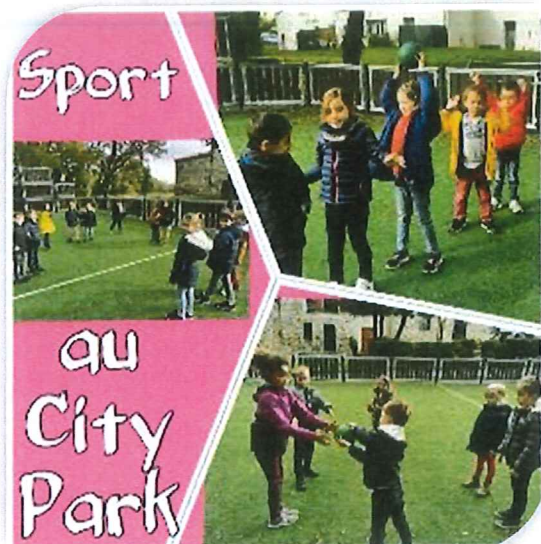
Election des conseillers royaux
Classe de CE1/CE2 - Cynthia



Election des conseillers royaux
Classe de CE1/CE2 - Stéphanie



Election du CME – octobre 2020
Classe de CM1 – Anne-Claire et Marina



Séance de sport au terrain multisports
Classe de CP – Florence et Marie



Séance de langage
Classe de PS/MS - Laura



Remise des passeports du civisme
Classe de CM2 - Damien

Une école, *ce sont* des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement mais aussi des partenaires et associations qui œuvrent pour son bon fonctionnement et le bien-être des enfants.

Un grand merci donc à : **L'OGEC** :

La mission de l'OGEC est d'assurer la vie matérielle de l'école en lui fournissant des moyens économiques et humains. Pour ce faire, il a besoin de bénévoles prêts à partager leurs compétences et leur temps. En tant qu'association l'O.G.E.C est constituée de membres qui élisent un bureau, elle est aussi un lieu de convivialité et d'enthousiasme, alors à bon entendeur : les bonnes volontés ne sont jamais trop nombreuses !



Réunion de l'OGEC



Matinée travaux

- ✚ **Les membres du comité de parents** qui s'investissent (toujours dans la bonne humeur et un grand dynamisme) tout au long de l'année afin d'organiser des manifestations (kermesse, jus de pomme, portage de repas...) dont les bénéfices permettent d'améliorer le quotidien de chaque enfant (achat de mobilier, de jeux de cour, aide financière lors des sorties scolaires...).



- ✚ **Les parents et grands-parents** (catéchistes, parents accompagnateurs, papas et mamans bricoleurs...) qui s'investissent en prenant des responsabilités ou en venant donner de précieux coups de main.

Les initiatives ne manquent pas pour permettre à chacun d'acquérir des connaissances, d'échanger, de s'exprimer, d'expérimenter, de s'enrichir et de grandir.

C'est ce dynamisme qui fait vivre notre école et qui permet à chacun de s'y épanouir.



**Pour tous renseignements ou inscriptions,
n'hésitez pas à nous contacter ou à prendre rendez-vous
avec Mme CORNU Florence (Chef d'Etablissement)**

**Si votre enfant est né en 2018 ou 2019 vous pouvez d'ores et déjà nous
contacter**

Coordonnées de l'école :
Ecole privée Saint Charles
4 rue de la vieille église
85500 MESNARD LA BAROTIERE
Tel :02.51.66.00.97
Mail: ecolesaintcharles85@gmail.com

LE TRANSPORT SCOLAIRE



Le service **transport scolaire** est géré par le regroupement transport scolaire du secteur des Herbiers. Il a été constitué à partir des Associations Familiales Rurales du secteur des Herbiers. Dans ce regroupement, chaque commune est représentée par plusieurs membres de Familles Rurales.

Le bureau est constitué de membres élus chaque année lors de l'assemblée générale.

En ce qui concerne les inscriptions et les dossiers administratifs, contacter Mme Martinez-Martinez Magali, directrice coordinatrice ou sa secrétaire Mme Denis. Le bureau se situe au 18 bis rue Neuve, 85500 LES HERBIERS

Tél 02 51 57 65 32 - transport.scolaire@orange.fr ou accueil.ts.lesherbiers@orange.fr
site du groupement : http://www.famillesrurales.org/gpt_ts_secteur_herbiers

Pour tous renseignements sur les trajets et les horaires, contacter le groupement transport Scolaire du secteur des Herbiers ou cliquez sur le lien suivant : <http://www.cc-paysdesherbiers.fr/5-les-transports-scolaires/>
Permanences : le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

11 Rue des Primevères – Tel : 07.82.23.18.17 – Email : rs.mesnard@gmail.com



Halloween



ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITES FRIPOUILLES »

11 bis rue des Primevères – tél : 02.51.61.02.99 – Email : ptitesfripouilles@orange.fr

Les horaires :

- ✚ Périodique (jours d'école) : 6h45 à 8h45 et 16h45 à 19h15 (en fonction des enfants inscrits)
- ✚ Les mercredis et les vacances scolaires : 7h à 19h.

Les animations

Les P'tites Fripouilles
Accueil de loisirs
Familles rurales
Vivre mieux !



Poterie



Atelier pâtisserie



Rallye photo au parc du Landreau

Un château et ses Princesses



Le Labyrinthe de Vendrennes





Activ'ado



Multi Sports



 **U.N.C.**  **ASSOCIATION UNC DE VENDEE – SECTION MESNARD »**

L'UNC, Union Nationale des Anciens Combattants, regroupe tous les anciens combattants de toutes les guerres où la France a participé. A l'origine ceux ayant combattu pendant les 2 guerres mondiales, 1914-1918 et 1939-1945 puis celle d'Algérie.



Cérémonie du 8 mai 2020

La section UNC de Mesnard accueille volontiers ceux qui veulent rejoindre ses rangs comme « soldat de France ». S'adresser au président **Jean-Yves Gaillard** ou au secrétaire **Michel Vaillant**.

Les commémorations de l'armistice du 8 Mai 1945 se déroulent localement dans chaque commune, celles du 11 Novembre 1918 ont lieu alternativement sur le regroupement Beaurepaire – Mesnard – Vendrennes sauf cette année où la cérémonie s'est déroulée dans chaque commune.

MESNARD DES CHANTS

Depuis la création de l'association en 2012, l'engouement pour le chant ne se dément pas, passant de 30 adhérents en juin 2013 à 145 en juin 2019.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, **les chanteurs amateurs** n'ont pas pu se réunir avec plaisir. Ils espèrent recommencer dès que cela sera possible en 2021



Co-président(e)s : Charlotte RONDEAU et Joseph PASQUIER

Notre association compte 77 adhérents dont 7 nouveaux pour 2020. Dans l'année, nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi de septembre à juin, dans la salle polyvalente. Nous occupons ce temps avec des jeux (belote, palets, et autres).

Nous organisons 4 mini-concours de belote et autres jeux (scrabble, palets...) dont 2 avec le club de Vendrennes. Un jour dans l'année nous faisons un voyage avec Vendrennes.

A Noël et le jour de l'AG, nous organisons un repas animé avec un groupe différent à chaque fois. Début juillet a lieu notre pique-nique pour clôturer la saison.

L'année 2020, le COVID a obligé l'association à annuler plusieurs de ses animations et arrêter les rencontres des jeudis. Nous pensons reprendre en novembre avec les contraintes sanitaires à respecter par tous.



Les activités prévues pour 2021 :

- ✚ Mars : l'AG,
- ✚ Avril : passeport du civisme avec les CM2 de Mesnard (après midi intergénérationnel),
- ✚ Mai ou juin : voyage avec Vendrennes
- ✚ Juin : visite de l'entreprise Royer (escargots)
- ✚ Juillet : pique-nique pour clore la saison
- ✚ Décembre repas de Noël

Nous mettons en place des nouvelles activités, une fois par mois, un autre jour que le jeudi : un après-midi « dictée » et un jeudi par mois « des jeux de tarot » en plus de la belote.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Charlotte Rondeau : charlotterondeau@orange.fr ou Joseph Pasquier : joseph.a-marie.pasquier@wanadoo.fr



SOI'N O NATUREL

L'association soi'n o naturel, emmenées par Maryvonne Goncalves, Angélique Parent et Marie Godet, a pour but de faire connaître les différentes thérapies alternatives à la médecine traditionnelle telles que la réflexologie plantaire, la tricothérapie, l'équithérapie, etc...

Manifestation 2021

Lors du salon annuel qui aura lieu le 13 juin 2021 salle du camping au lac de la Tricherie, de nombreux thérapeutes seront présents pour écouter, échanger et partager avec les visiteurs



Contact sur page <https://www.facebook.com/assosoinonaturel>



Rénovation des sanitaires - parking de la Tricherie – été



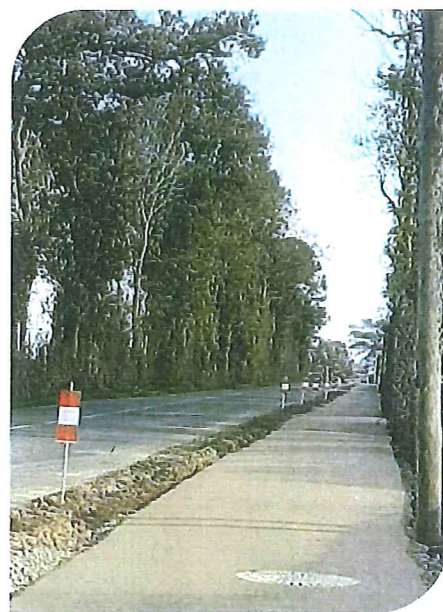
Rénovation du poste de secours de la Tricherie - octobre novembre



Aménagement d'un terrain multisport - rue de la Vieille Eglise – juillet



Cheminement « les Pruneaux 6 – le Bourg »



Cheminement doux « la Guiderie- le Bourg »

Les évènements 2020...



Mise en place de la boîte à livres
12 mars 2020



Beach Vert Football
16 Juillet à La Tricherie



Remise des passeports du civisme
18 septembre



Coupe de France des clubs Duathlon
et Triathlon – La Tricherie
2 et 3 octobre



Election du nouveau
Conseil Municipal des Enfants
9 octobre



Commémoration armistice du 11/11/1918
avec 4 représentants de l'UNC, du maire
Landry RONDEAU et de la déléguée
défense : Magali TEILLIER
(non présente sur la photo)